

Paris, le 24 avril 2020

Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie renouvelle son engagement en faveur de la coopération internationale

À l'occasion de la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) rappelle que la coopération internationale demeure la clé de voûte pour construire un monde plus stable et sûr.

Établie à la suite d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 12 décembre 2018, cette journée promeut la pertinence des mécanismes multilatéraux pour faire face aux défis mondiaux de plus en plus nombreux et complexes : urgence climatique et environnementale, accroissement des inégalités, crises migratoires, montée des nationalismes et populismes, terrorisme etc...

La situation pandémique que nous traversons est un exemple probant : face à des défis globaux, il ne peut y avoir qu'une réponse globale. Plus que jamais, l'approche inclusive et collective, le dialogue et la coopération doivent être privilégiés pour faire face à des bouleversements d'un nouveau genre.

M. Amadou Soumahoro, Président de l'APF et Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, invite les parlements membres mais aussi les autres organisations régionales et internationales « à s'engager pour un multilatéralisme exigeant et ambitieux en faveur de la paix, de la santé, de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre le changement climatique ».

M. Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de l'APF et député français, appelle tous les acteurs de la scène internationale à tout mettre en œuvre pour recréer les conditions d'une coopération efficace. « *Le multilatéralisme n'a eu de cesse d'être remis en cause ces dernières années. À l'heure de la crise sanitaire de Covid-19, le désengagement envers les institutions internationales jette une lumière crue sur les divergences et notre incapacité à la concorde. Pourtant, il nous faut intensifier le travail en réseau avec une ouverture aux experts, aux scientifiques et à la société civile au sens large. Seules des actions collectives et concertées permettront d'assurer un avenir serein, durable et pacifique aux générations futures* ».

Vive le multilatéralisme et la diplomatie pour un monde meilleur !

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.